

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 167

Artikel: Le Congrès de Rome : (suite et fin)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suffragettes, d'admirer l'héroïsme et l'esprit de sacrifice dont elles donnèrent à maintes reprises la preuve pour leur idéal. Car, savoir mourir pour sa cause n'est pas, hélas! chose si fréquente...

L'ange de Sibérie.

M^{lle} Elsa Branstrom, surnommée l'ange de Sibérie en raison de son merveilleux travail parmi les prisonnières de guerre en Sibérie, de 1914 à 1920, et qui a reçu de ce fait environ 1500 décorations de différents gouvernements, vient d'être informée que son nom était mis en avant pour le prix Nobel de la paix. L'appui nécessaire à cette candidature du Parlement norvégien est déjà assuré.

Petite statistique.

Sur les 1628 volumes du dictionnaire biographique chinois, 390 en tout cas sont consacrés à la vie de femmes chinoises célèbres.

La proportion serait-elle la même chez nous?...

Le Congrès de Rome

(suite et fin)¹

Parmi les autres résolutions que nous avons votées, il faut signaler encore celle concernant la lutte contre les narcotiques, dont l'intérêt est si direct pour nous autres Suisses, comme le montrera dans le prochain numéro un article du *Mouvement*; celle présentée par la déléguée de la Palestine, et protestant contre les mariages d'enfants, tels qu'ils se pratiquent encore dans trop de pays orientaux; celle de l'Égypte protestant contre l'exclusion des femmes des examens pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans ce pays; une résolution concernant l'inspection féminine des fabriques, etc., etc. Et puis, nous eûmes encore l'habituel appel de fonds, les sommes dont le don est annoncé à un Congrès permettant à l'Alliance de vivre jusqu'au Congrès suivant, puisque les cotisations des Sociétés sont absolument insuffisantes pour assurer l'existence de pareille puissante organisation, et la situation lamentable des changes ne permettant pas actuellement d'envisager l'élévation du taux de ces cotisations. Et enfin, nous reçûmes des invitations pour le prochain Congrès, qui toutes furent enregistrées avec reconnaissance, mais sans qu'aucune décision n'ait été prise, contrairement

¹ Voir le *Mouvement Féministe* des 25 mai et 10 et 25 juin 1923.

rieures. De ses cendres est né le Partido Civico Feminino, avec à sa tête Senora E. R. de Sanguesa. Cette Association publie un excellent petit journal, *Accion Feminina*, et groupe des femmes très sérieuses et parfaitement décidées, auxquelles je peux prédire le succès, car cette Association a cette vision nette du but à atteindre qui ne tolère aucune indolence.

Mais il faut relever que toutes ces Associations, si importantes qu'elles soient, sont limitées aux deux seules villes de Santiago et de Valparaiso. Tout le territoire à population disséminée qui s'étend derrière ces villes est encore complètement à l'écart de tout mouvement féminin, et est à peine touché par les efforts du gouvernement pour répandre l'instruction. Comme dans tout le reste du continent sud-américain, la prostitution est réglementée au Chili, mais en revanche les loteries d'Etat ont été supprimées, ce qui n'a pas été sans soulever un certain mécontentement dans la population.

Nous n'avons pas manqué de visiter la Chambre des Députés et le Sénat, dont les deux présidents nous ont fort aimablement reçues dans le magnifique édifice réservé aux Chambres, et que l'on était justement en train de décorer pour la réunion du Congrès de l'Union Pan-américaine. Le président de la République, Don Arturo Alessandri, nous a également reçues

pendant une demi-heure. Il est certain que l'invitation de la France, que les circonstances politiques ont déjà fait renvoyer plusieurs fois, passe en première ligne: mais si l'on ne peut qu'ardemment souhaiter que ces circonstances politiques soient changées d'ici à trois ans, ne peut-on pas souhaiter tout aussi ardemment et cela avec quelque probabilité de réalisation, qu'en 1926, les Françaises soient à leur tour affranchies? et alors l'influence du Congrès ne sera-t-elle pas plus nécessaire dans un pays où les femmes luttent encore pour leurs droits? Bucarest?... où la vitalité suffragiste est très grande; Athènes?... où l'on nous réclame également pour pousser à la roue d'une réforme qui ne semble pas si lointaine; Jérusalem?... ou encore Zara en Dalmatie?... Quel essor a pris notre mouvement depuis cette dernière décade! et qui aurait rêvé durant la première moitié de l'existence de l'Alliance, alors que les efforts se concentraient sur Londres, Amsterdam, Stockholm ou Berlin, que de ces contrées orientales nous viendraient des appels!

Et puisque nous parlons d'invitations, il est impossible de clore la série de ces articles, si imparfaits malgré leur longueur à rendre compte du Congrès, sans mentionner deux invitations, dont notre délégation suisse fut spécialement l'objet à Rome. L'une fut celle que le professeur Boni, le savant directeur de toutes les fouilles de la Ville Eternelle, nous adressa, à la demande de M^{lle} Giannina Franciosi, l'hôte de nos villes suisses l'hiver dernier, qui désirait faire une amabilité aux femmes suisses, pour visiter en sa compagnie certaines récentes excavations au Forum: un délicat régal historique et archéologique, dont celles qui purent en profiter ne parlent qu'avec enchantement. Et l'autre invitation fut celle, si charmante, si cordiale, si délicieusement intime, malgré son caractère officiel, de notre Légation à Rome. C'était la seconde fois seulement, sauf erreur, qu'une de nos Légations à l'étranger n'ignorait pas complètement les déléguées à un Congrès féministe: l'an dernier à la Haye, M. Carlin avait invité les représentantes de la Suisse à la réunion du Conseil International des Femmes; et cette fois-ci, M. et M^{me} Wagnière mirent la plus exquise bonne grâce à accueillir dans « notre » petit palazzo de la Piazza delle Croce Rossa, non seulement les déléguées officielles au Congrès, mais aussi toutes les congressistes suisses. Et cela fut précieux, dans

pendant une demi-heure. C'est un féministe convaincu, partisan de l'égalité des droits à l'éducation, de la réforme du Code civil, et d'une extension éventuelle du droit de vote aux femmes; il est également un chaud partisan de la Société des Nations et du pan-américanisme, ainsi que de la séparation de l'Église et de l'Etat. Ce qui paraît être dans toutes ces républiques le principal obstacle au vote des femmes, c'est que le suffrage universel ayant été donné à tous les hommes, dont un si grand nombre sont complètement illettrés, la vie politique en a été faussée, parce que les élections se font en achetant des voix, et que c'est le candidat qui est le plus riche qui l'emporte! Aussi va-t-on répétant aux femmes que si on leur reconnaissait le droit de vote, elles ne feraient qu'ajouter une masse à une autre masse ignorante et corruptible, et qu'il leur faut attendre.

Les femmes sont donc loin d'être satisfaites, mais ce qui leur manque, ce sont de vastes Associations bien organisées pour mener campagne. Toutes celles que préoccupent ces questions sont d'accord pour reconnaître que la première réforme à effectuer est celle du Code civil, que réclame le Partido Civico Feminino et que soutient le Président, comme nous l'avons vu. Actuellement, la femme mariée perd ses droits sur sa fortune, sur son gain (une loi toute récente, qui fait la première brèche

cette atmosphère cosmopolite où nous vivions, de nous retrouver entre nous, accueillies dès l'entrée par la bannière rouge à croix blanche, de resserrer les liens qui nous unissent, de nous sentir très suisses sur le sol suisse. Ne faut-il pas aller à l'étranger pour se rendre compte combien l'on aime son pays — sans étroitesse ni chauvinisme, sans rivalité ni jalousie à l'égard des autres, pas davantage que le fait d'aimer sa propre famille avant les autres n'oblige à dénigrer celles de ses amis?... Et enfin, pour la première fois, par l'organe de son ministre à Rome, notre gouvernement nous prit au sérieux. Etait-ce trop lui demander que d'en venir là une fois ?...

Nous prendre au sérieux. Ne plus nous considérer comme une poignée de théoriciennes — voire même d'écervelées ou de femmes ayant manqué leur vie — mais comme les représentantes d'un grand mouvement irrésistible vers plus de justice, plus de démocratie, vers une meilleure utilisation aussi de ce que l'une de nos suffragistes suisses appelait jadis « nos réserves nationales ». Tant de pays l'ont compris déjà : pourquoi faut-il que le nôtre reste en arrière?... « Nous ne venons pas à Rome cette année, au IX^e Congrès, comme de timides suppliantes pour obtenir quelques faveurs, s'écriait Mrs. Catt, dans un discours que nous aimons à citer en terminant. Notre Congrès représente les femmes de quarante nations, alors qu'il n'existe dans le monde que soixante nations ; en d'autres termes, les deux tiers des femmes du monde entier sont représentées ici... Vingt-cinq pays ont accordé aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes, deux pays leur ont déjà donné des droits dans les Conseils communaux, et parmi les déléguées qui sont ici, plusieurs sont membres de Parlements ou conseillères municipales dans de grandes villes. La majorité des femmes a donc été affranchie, et nous faisons maintenant collectivement partie de ceux qui font les lois... Si extraordinaire que cela puisse paraître, notre mouvement a fait le tour de la terre, et s'est étendu du Pôle Nord au Pôle Sud. Il compte maintenant au nombre de ses affiliées des Sociétés qui représentent les cinq races du monde, caucasienne, mongole, malaisienne, polynésienne et indienne, et ses adeptes se recrutent parmi les cinq grandes religions, chrétienne, juive, bouddhiste, confucienne et mahométane. Aucun mouvement de ce genre n'a jamais été organisé par les hommes, et c'est une saisissante nouveauté que cette union de toutes les femmes du monde marchant de l'avant. Nous sommes une armée, mais notre seule arme est un appel à la justice. Si nous différons de race, de religion, de politique, nous restons unies dans notre demande que les femmes aient le droit de partager tous les privilèges, mais aussi toutes les responsabilités qu'offre la vie : notre devise adoptée, il y a vingt ans déjà, ne dit-elle pas : *En tout ce qui est essentiel, l'unité ; en tout ce qui est secondaire la liberté ; en toutes choses, la charité* ».

E. Gp.

dans cette législation surannée lui donne la disposition de son gain déposé en banque jusqu'à 150 dollars), sur ses enfants, et ne peut ni témoigner en justice, ni signer un acte légal.

Néanmoins, et bien que les Associations féminines chiliennes soient encore peu nombreuses et timides, il y a en elles quelque chose de sain et de solide, qui, avec le temps, les amènera au succès. Le Chili est un vaillant et fier petit peuple et compte tant de femmes si remarquablement douées, tant de jeunes filles dans ses Universités qui seront bientôt des femmes de valeur, que l'on peut espérer beaucoup.

CARRIE CHAPMAN CATT,

L'activité féminine sociale en Italie

Les hasards du voyage nous avaient fait monter au départ de Rome dans le même compartiment que deux aimables Milanaises, rentrant comme nous du Congrès. La conversation ne fut pas longue à s'engager entre femmes qui avaient vécu dix jours durant de la même vie ; et grâce à nos compagnes et aux renseignements qu'elles nous ont fournis, verbalement d'abord, puis confirmés par l'envoi d'intéressantes brochures, nous avons pu nous rendre compte de tout un côté de l'activité féminine italienne, sur lequel les détails nous avaient manqués jusqu'à présent.

L'*Unione femminile nazionale* est une des plus anciennes Sociétés italiennes, non seulement féminine, mais encore suffragiste, car fondée en 1899, elle inscrivait déjà à cette date lointaine le droit de vote des femmes à son programme, et travailla activement plusieurs années durant pour notre cause. Mais lorsque se fonda le Comité lombard pour le Suffrage féminin, avec un but uniquement suffragiste, l'*Unione femminile*, dont le but était beaucoup plus vaste, estima préférable de diviser le travail entre ces deux Associations, et sans se désintéresser, bien loin de là, de la question du suffrage — la présence de déléguées au Congrès de Rome en est la preuve — concentra plutôt son activité sur des questions d'ordre social et féminin. Son travail peut, sur bien des points, se comparer à celui de certaines de nos Unions de Femmes de la Suisse romande, celle de Genève en tout cas.

En effet, comme chez nous autrefois, l'amélioration de la condition civile de la femme a fait l'objet de ses travaux : recherche de la paternité, droit de tutelle de la mère sur ses enfants, suppression de l'incapacité légale de la femme mariée (loi Sacchi), etc. Comme chez nous également, l'Union s'est préoccupée de l'amélioration des conditions du travail des femmes, en menant campagne dans ce sens dès 1901, en demandant ensuite la création de postes d'inspectrices du travail, en envoyant une déléguée aux Commissions officielles du Travail à domicile, puis en coopérant à la fondation de caisses d'assurances maternelles. En outre, le premier Bureau féminin en Italie de renseignements et d'assistance fut créé par l'*Unione nazionale*, et devint bientôt une école pratique de travail spécial, donnant des renseignements, facilitant les démarches, menant des enquêtes, coordonnant rationnellement l'organisation de l'assistance, et aboutissant même dès 1902 à faire nommer des femmes dans les Conseils d'administration des œuvres de bienfaisance milanaises. Un Bureau de placement pour domestiques, des cours professionnels, des clubs d'écolières et de jeunes ouvrières ont été fondés aussi par les soins de l'Union, sans parler de réunions de mères de famille, d'une enquête sur la nécessité de réformes dans les écoles rurales, dont les conclusions furent adoptées par le Ministère de l'Instruction publique, de la fondation d'un journal, etc., etc. Pendant la guerre, l'activité de l'*Unione* fut décuplée : création d'un Ouvroir pour les ouvrières sans travail, puis d'un atelier de tricotage à la machine, qui occupa 123 ouvrières en atelier et distribua du travail à 500 ouvrières à domicile ; fondation de crèches pour les enfants des mobilisés, de restaurants à bon marché pour lutter contre la vie chère, assistance aux réfugiés après le désastre de Caporetto, fondation d'écoles de réapprentissage pour les ouvrières employées par les usines de munitions et licenciées à la signature de la paix sans avoir aucune formation professionnelle... nous en oublions certainement.